

57



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Roy Boudreau

le vendredi 6 juin 2008

Deuxième session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le vendredi 6 juin 2008

13 h

Prière.

M. Fitch (Riverview) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Riverview et de Lower Coverdale, qui exhortent le gouvernement à entreprendre la construction d'une nouvelle école dans le quartier est de Riverview. (Pétition 34.)

M. Williams (Kent-Sud) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à apporter des modifications législatives afin de protéger l'eau, la santé et les droits de propriété. (Pétition 35.)

L'hon. M^{me} Schryer dépose sur le bureau de la Chambre un document intitulé *Rapport d'étape sur le Plan d'action quinquennal sur l'écart salarial au Nouveau-Brunswick, Printemps 2008*.

Après les questions orales, M. Harrison invoque le Règlement ; il soutient que le premier ministre a désigné nommément un député au lieu d'employer le nom de sa circonscription. Le président de la Chambre statue que le rappel au Règlement est bien fondé et demande aux parlementaires de s'abstenir de se désigner nommément entre eux.

L'hon. M. Murphy invoque le Règlement ; il soutient que les parlementaires ne respectent pas une décision antérieure du président de la Chambre, portant que, pendant les questions orales, il n'y a pas lieu d'informer la présidence si l'on estime que les 60 secondes d'un ou une autre parlementaire sont écoulées. Le président de la Chambre statue que le rappel au Règlement est bien fondé et indique que les greffiers parlementaires aident le président à tenir le décompte du temps de parole réglementaire.

L'hon. M. Murphy, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité des subsides où, sous réserve du consentement de ce comité, les prévisions budgétaires d'Entreprises Nouveau-Brunswick seront remises à l'étude. La Chambre passera ensuite à la deuxième lecture des projets de loi 80 et 81, après quoi elle se formera en Comité plénier pour étudier le projet de loi 43.

Il est unanimement convenu de modifier l'horaire de séance, de continuer de siéger une fois venue l'heure de la pause du midi et de lever la séance à 15 h 30.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Fraser.

Il est unanimement convenu de remettre à l'étude les crédits budgétaires d'Entreprises Nouveau-Brunswick ayant trait à l'autosuffisance, étant entendu que ces crédits ont déjà été adoptés et qu'ils ne feront l'objet d'aucun autre vote.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. Le président du comité, M. Fraser, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a étudié les questions dont il a été saisi et a adopté les derniers crédits.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée par le vote nominal suivant :

POUR : 27

| | | |
|---------------------|--------------------------------|---|
| M. MacIntyre | l'hon. M ^{me} Schryer | l'hon. M. Doucet |
| l'hon. V. Boudreau | l'hon. M. Burke | l'hon. M. Foran |
| l'hon. S. Graham | l'hon. M. Keir | l'hon. M. Stiles |
| l'hon. M. Murphy | l'hon. M. Albert | M ^{me} Lavoie |
| l'hon. C. Robichaud | l'hon. M. Arseneault | M. Miles |
| l'hon. M. Jamieson | M. A. LeBlanc | M ^{me} M ^{ac} Alpine-Stiles |
| l'hon. M. Haché | M. B. LeBlanc | M. Collins |
| l'hon. D. Landry | M. Kenny | M. Fraser |
| l'hon. M. McGinley | l'hon. M. Ouellette | M. Brewer |

CONTRE : 18

| | | |
|--------------|-------------------------|---------------|
| M. Mockler | M. MacDonald | M. Alward |
| M. D. Graham | M ^{me} Poirier | M. Fitch |
| M. Volpé | M. Holder | M. Betts |
| M. Harrison | M ^{me} Dubé | M. Olscamp |
| M. Ashfield | M. Carr | M. C. Landry |
| M. Steeves | M. Williams | M. C. LeBlanc |

Il est unanimement convenu de revenir à l'appel du dépôt de projets de loi.

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. V. Boudreau :

83, *Loi de 2008-2009 portant affectation de crédits* ;

84, *Loi de 2008-2009 portant affectation de crédits pour fins de dépenses en capital.*

Conformément au paragraphe 42.3(1) du Règlement, les deuxième et troisième lectures des projets de loi 83 et 84 sont ordonnées sur-le-champ.

Sont en conséquence lus une deuxième fois les projets de loi suivants :

- 83, *Loi de 2008-2009 portant affectation de crédits* ;
 84, *Loi de 2008-2009 portant affectation de crédits pour fins de dépenses en capital.*

Sont en conséquence lus une troisième fois les projets de loi suivants :

- 83, *Loi de 2008-2009 portant affectation de crédits* ;
 84, *Loi de 2008-2009 portant affectation de crédits pour fins de dépenses en capital.*

Il est ordonné que ces projets de loi soient adoptés.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 80, *Loi sur les régimes de pension du personnel des foyers de soins*, il s'éleve un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Kenny, vice-président, assume sa suppléance.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance.

Après un autre laps de temps, l'hon. M. Ouellette propose l'ajournement du débat.

La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote nominal suivant :

POUR : 34

| | | |
|--------------------------------|----------------------|---|
| l'hon. V. Boudreau | l'hon. M. Keir | l'hon. M. Foran |
| l'hon. M. Murphy | l'hon. M. Albert | l'hon. M. Stiles |
| l'hon. C. Robichaud | l'hon. M. Arseneault | M ^{me} Lavoie |
| l'hon. M. Haché | M. A. LeBlanc | M ^{me} M ^{ac} Alpine-Stiles |
| l'hon. D. Landry | M. B. LeBlanc | M. Collins |
| l'hon. M. McGinley | M. Kenny | M. Fraser |
| l'hon. M ^{me} Schryer | l'hon. M. Ouellette | M. Brewer |
| l'hon. M. Burke | l'hon. M. Doucet | |

CONTRE : 27

| | | |
|--------------|-------------------------|---------------|
| M. Mockler | M. MacDonald | M. Fitch |
| M. D. Graham | M ^{me} Poirier | M. Betts |
| M. Volpé | M ^{me} Dubé | M. Olscamp |
| M. Harrison | M. Carr | M. C. Landry |
| M. Ashfield | M. Williams | M. C. LeBlanc |
| M. Steeves | M. Alward | |

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 81, *Loi modifiant la Loi sur les produits naturels*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Fraser, vice-président, assume sa suppléance.

Après un certain laps de temps, le vice-président demande à M. MacDonald, qui a décoché une flèche à l'endroit de M. Miles, de se rétracter. Le député obtempère.

Le président de la Chambre reprend la présidence de séance.

La séance est levée à 15 h 30.

Conformément à l'article 39 du Règlement, le document suivant, ayant été déposé au bureau du greffier, est réputé avoir été déposé sur le bureau de la Chambre :

rapport annuel de la Corporation de financement
des municipalités du Nouveau-Brunswick pour 2007 (5 juin 2008).